

Conditions générales

L'achat de forfaits, de circuits et de croisières (ci-après appelés les «Services») offerts par Transat Distribution Canada Inc., faisant affaires sous le nom Groupes et cie (ci-après «GROUPE ET CIE») par le client (le «Client», les «Clients» ou «vous»), constitue un contrat entre vous et GROUPE ET CIE, lequel est sujet aux conditions générales décrites ci-après ainsi qu'aux conditions et restrictions des transporteurs, hôteliers, organisateurs de voyages, voyageurs et autres prestataires de services choisis par vous (les «Fournisseurs de Services»). Il est de la responsabilité du Client de lire attentivement et de comprendre ces conditions générales avant d'effectuer une réservation. En réservant des Services auprès de GROUPE ET CIE, vous acceptez ces conditions générales et vous reconnaissez expressément que GROUPE ET CIE les a portées à votre attention et vous a suffisamment renseigné au sujet des questions qui y sont abordées.

DESCRIPTION

GROUPE ET CIE a déployé tous les efforts possibles afin d'assurer que les informations contenues dans cette brochure, lesquelles ont été mises en ligne sur www.groupeetcie.com, sont exactes en date de leur publication. Toutefois, des modifications visant les Services, les descriptions, les prix et les conditions générales peuvent être effectuées à tout moment sans préavis après sa publication, notamment afin d'ajouter de nouveaux Services, de corriger des erreurs et des omissions ou pour d'autres raisons indépendantes de notre volonté. De telles modifications seront apportées sur www.groupeetcie.com ou par le biais d'avis aux agents de voyages. En cas de divergence entre les conditions générales de la brochure GROUPE ET CIE sur support papier (ou la brochure électronique équivalente) et celles disponibles www.groupeetcie.com, les conditions apparaissant sur ce dernier prévaudront. Nous vous invitons donc à consulter votre conseiller en voyages ou www.groupeetcie.com afin de prendre connaissance de tels ajouts ou modifications, le cas échéant, avant de réserver.

SERVICES

Les forfaits et circuits décrits dans cette brochure comprennent, sauf indication contraire, les vols aller-retour de la ville de départ, les transferts aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel à destination, l'hébergement selon la formule et la catégorie choisies, le cas échéant, le transport en autocar, les autres prestations rattachées au forfait ou au circuit, les taxes et autres frais (sauf avis contraire) ainsi que les services d'un accompagnateur GROUPE ET CIE (sauf dans les cas des longs séjours). Les croisières décrites dans cette brochure comprennent, sauf indication contraire, l'hébergement à bord selon la catégorie réservée, tous les repas à bord et la plupart des spectacles et activités à bord, ainsi que les services d'un accompagnateur de GROUPE ET CIE. Certains croisiéristes peuvent exiger, dans certaines circonstances, le paiement d'une surcharge de carburant. Les Services ne comprennent pas les dépenses personnelles du Client, les pourboires, les frais de télécommunication, certaines taxes, ainsi que tout service ou toute activité additionnels non spécifiquement énoncés aux présentes ainsi que les honoraires professionnels de GROUPE ET CIE. Dans la plupart des pays, le service Wi-Fi est habituellement disponible dans les chambres et aires publiques de plusieurs hôtels et dans les autocars utilisés pour les circuits. Le service Wi-Fi, lorsque disponible dans les autocars, utilise le réseau cellulaire et offre donc une connexion moins rapide et fiable et pourrait parfois ne pas être disponible. Les autocars utilisés dans le cadre de transferts et de services locaux n'offrent pas le service Wi-Fi. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre conseiller en voyages ou www.groupeetcie.com.

COVID

En raison de l'impact de la COVID-19 et de l'évolution imprévisible des conditions à l'arrivée, certaines composantes de votre voyage (tels que les vols, les équipements ou services hôteliers, les excursions, le transport terrestre, etc.) devant être fournis par des prestataires tiers peuvent être différentes de celles annoncées, y compris être réduites, non disponibles ou soumises à des conditions spécifiques. En réservant, vous comprenez et acceptez ce qui précède et vous convenez que, dans la mesure maximale permise par la loi, Groupes et cie ne peut être tenue responsable de tels changements. Si Groupes et cie est informée à l'avance de tels changements, elle doit, dans certaines situations, vous en aviser rapidement et vous offrir un remboursement ou d'autres services de voyage comparables acceptables pour vous.

PRIX

Les prix sont établis en fonction du prix des Fournisseurs de Services, du taux de change, du coût du carburant, des taxes et des autres frais en vigueur à la date de publication de la brochure. Plusieurs facteurs peuvent influencer les prix indiqués incluant, mais sans limiter, les modifications aux taxes gouvernementales, aux taxes de transport et au prix du carburant d'avion. Ces frais peuvent être compris dans le prix des Services ou faire l'objet d'un supplément, en fonction des destinations. Veuillez consulter votre conseiller en voyages ou www.groupeetcie.com à cet effet. Sauf indication contraire, les prix sont établis par personne en dollars canadiens (CAD) et comprennent la taxe de vente provinciale et la taxe fédérale sur les produits et les services, les frais et droits exigés des autorités gouvernementales et aéroportuaires, les taxes d'aéroports à destination et les frais de service. Pour les résidents du Québec, les prix excluent la contribution au Fonds d'indemnisation des

clients des agents de voyages équivalent à 1\$ par tranche de 1000\$ qui seront ajoutés à votre facture. Toute réduction de prix résultant d'une promotion ou d'une décision d'un Fournisseur de Services ne s'applique qu'aux nouvelles réservations. Le tarif aérien utilisé pour établir les prix des forfaits, circuits et croisières est le plus avantageux disponible par le transporteur aérien sélectionné par GROUPE ET CIE en date de publication pour les vols au départ des villes canadiennes à la destination choisie pendant les périodes visées. Les sièges d'avion à de tels prix sont donc sous réserve de disponibilité et peuvent ne plus être disponibles lors de la réservation du forfait, du circuit ou de la croisière. Par conséquent, les prix des forfaits, des circuits et des croisières figurant dans cette brochure ou affichés sur www.groupeetcie.com peuvent augmenter en raison de l'indisponibilité des sièges d'avion dans une certaine classe tarifaire, suite à l'imposition d'une surcharge de carburant ou d'une hausse de prix par le transporteur aérien après leur mise en ligne.

Lorsque les Services ont été achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, le prix des Services achetés ne peut être augmenté qu'à la suite de l'imposition du transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change applicable 45 jours avant la fourniture des Services a augmenté de plus de 5% depuis la date où le contrat a été conclu. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou de la taxe fédérale sur les produits et les services, est égale ou supérieure à 7% du prix des Services, le Client aura la possibilité d'annuler sa réservation et obtenir un remboursement intégral et immédiat des Services ou opter pour une prestation de Services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le Client. Aucune augmentation de prix ne peut survenir dans les 30 jours précédant la date où les Services doivent être rendus.

DÉPARTS GARANTIS

Certains circuits, forfaits et croisières (à l'exception des longs séjours) offrent des départs garantis à date fixe, lesquels sont conditionnels à ce qu'un nombre minimum de participants réserve le même circuit, forfait ou croisière (le nombre minimum de participants peut varier selon le service choisi) afin que GROUPE ET CIE puisse offrir celui-ci au prix indiqué. Si le nombre minimum de participants requis pour effectuer un circuit, forfait ou croisière avec un départ garanti n'est pas atteint, GROUPE ET CIE pourra annuler ledits circuit, forfait ou croisière et pourra en proposer un autre au Client ou un remboursement complet, le Client renonçant expressément à tout recours qu'il pourrait avoir contre GROUPE ET CIE en raison de cette annulation.

RÉSERVATION, DÉPÔT DE GARANTIE, PAIEMENT ET TRANSMISSION DES DOCUMENTS DE VOYAGE

Toutes les réservations de Services doivent être accompagnées du paiement complet ou, lorsque le Fournisseur de Services exige qu'un dépôt soit effectué au moment de la réservation, d'un dépôt de garantie. Le montant du dépôt de garantie exigé par personne au moment de la réservation ainsi que la date d'échéance du paiement final varient d'un Fournisseur de Services à l'autre. Veuillez-vous référer à la page de la brochure GROUPE ET CIE détaillant les services que vous achetez, à votre conseiller en voyages au moment de la réservation, ainsi qu'aux conditions générales du Fournisseur de Services applicables pour les détails concernant le dépôt de garantie exigé, le prix et les termes de paiement applicables aux Services que vous achetez. À défaut d'avoir reçu le paiement final dans les délais prescrits, GROUPE ET CIE se réserve le droit d'annuler toute réservation sans préavis et sans recours, moyennant des frais d'annulation. Les vols de correspondance et les primes d'assurance voyage sont payables en totalité à la date de réservation. Suite à la réception du paiement complet des services, les billets électroniques et autres documents de voyage seront émis.

Suite à une réservation de Services, GROUPE ET CIE vous transmettra une confirmation de votre transaction et les détails de votre itinéraire au moyen d'une facture électronique. Il est de votre responsabilité de vérifier dès réception l'exactitude des renseignements inscrits sur vos documents de voyage, billets électroniques et sur votre facture. Veuillez contacter votre conseiller en voyages immédiatement si vous décelez une inexactitude sur les documents reçus, sans quoi GROUPE ET CIE ne sera aucunement responsable de toutes erreurs ou omissions liées à votre réservation.

FRAIS DE CHANGEMENT ET D'ANNULATION

Les Fournisseurs de Services, afin d'accommoder le Client, lui permettent dans certaines circonstances de procéder à certaines modifications à sa réservation moyennant un frais de modification. Dans la mesure où un tel changement n'est pas permis ou que le Client décide de ne pas voyager ou de ne pas utiliser les Services achetés, des frais d'annulation s'appliquent. Les frais de modification ou d'annulation varient d'un Fournisseur de Services à l'autre. Pour connaître les conditions et les frais applicables en cas d'annulation de Services achetés ou de changement à ces Services, veuillez vous référer aux conditions générales stipulées dans la brochure du Fournisseur de Services relative aux Services réservés ou consulter votre conseiller en voyages.

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

En fournissant son numéro de carte de crédit verbalement ou par écrit à GROUPE ET CIE, le Client s'engage à respecter les présentes conditions générales et autorise, selon le cas, le dépôt de garantie et/ou la transaction d'achat de Services. Toutefois, GROUPE ET CIE peut requérir du Client qu'il lui fournisse une confirmation écrite indiquant qu'il accepte que sa carte de crédit soit utilisée sans sa signature.

VOLS ET TRANSPORTEURS AÉRIENS, MARITIMES ET TERRESTRES

GROUPE ET CIE n'a aucun contrôle ni obligation en ce qui concerne les horaires, l'itinéraire aérien, maritime ou terrestre, ni sur le type d'avion, de navire ou de véhicule, lesquels sont déterminés exclusivement par les Fournisseurs de Services concernés et sont indiqués sous réserve de modification. Les conditions de transport aérien et les réclamations relatives à la perte et/ou aux dommages aux bagages sont assujetties à la Convention de Montréal ou à la Convention de Varsovie, selon le cas, au tarif applicable du transporteur aérien, aux conditions du contrat énoncées sur le billet d'avion, le billet d'embarquement ou le reçu de bagage ainsi qu'à toute réglementation gouvernementale qui établissent les limites de responsabilité du transporteur aérien.

Changements: les vols sont effectués conformément au tarif du transporteur aérien et à la réglementation de l'Office des transports du Canada. Tous les vols et les prix sont soumis à l'approbation des autorités gouvernementales compétentes. En vertu du tarif du transporteur aérien, les vols peuvent faire l'objet de consolidations et sont sujets à des changements touchant les horaires, les types d'appareil, les jours d'opération, le transporteur aérien effectuant le vol, de même que les itinéraires. À moins, d'avoir été présélectionnés, les sièges dans l'avion sont assignés à l'aéroport par l'agent au comptoir du transporteur aérien.

Horaires et vols de correspondance: les heures de vol, même lorsqu'elles figurent sur un billet, peuvent être modifiées sans préavis. Les horaires de vol peuvent être modifiés pour de nombreuses raisons, souvent indépendantes de la volonté du transporteur aérien ou de GROUPE ET CIE. Tout Client ayant acheté des Services auprès de GROUPE ET CIE à l'entière responsabilité de vérifier l'heure de son vol dans les 24 heures précédant son départ et son retour auprès du transporteur aérien. Toute réservation de vol de correspondance est effectuée aux risques du Client qui doit prévoir un délai suffisant pour effectuer cette correspondance. GROUPE ET CIE se dégage de toute responsabilité à l'égard d'une modification d'horaire ou d'une correspondance manquée, incluant tout dommage direct ou indirect ou frais en découlant (incluant notamment la perte de revenus ou de salaire, la perte de journées de vacances ou les frais additionnels encourus).

Enregistrement à l'aéroport: il est recommandé que le Client se présente au comptoir d'enregistrement de l'aéroport au moins trois (3) heures avant le départ, afin de prévoir suffisamment de temps pour obtenir sa carte d'embarquement et enregistrer ses bagages. Le Client est responsable d'arriver à la porte d'embarquement à l'heure indiquée, à défaut de quoi son siège pourrait être assigné à un autre passager et sa réservation pourrait être annulée, sans possibilité de recours.

Bagages: chaque transporteur aérien s'étant fixé des normes précises quant au nombre, au poids et à la dimension des bagages, le Client doit s'informer auprès de son conseiller en voyages ou du transporteur aérien afin de connaître les restrictions applicables. De plus, la franchise de bagages accordée par le transporteur aérien peut varier selon le lieu de

départ ou de retour du vol. Toute perte ou tout dommage à des bagages subis lors de l'embarquement ou du débarquement d'un navire doivent être signalés au bureau du commissaire de bord avant que le navire ne quitte le port ou la zone douanière. En tout temps, les bagages sont transportés, entreposés et manipulés aux risques du Client. Il est recommandé au Client de consulter le site web de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (www.acsta.gc.ca) avant de voyager afin de déterminer si des restrictions s'appliquent aux articles que le Client peut transporter à même ses bagages à main, ses bagages enregistrés ou sur lui-même lors d'un vol.

Refus de transport/retrait d'un Client: GROUPES ET CIE se dégage de toute responsabilité résultant d'un refus du transporteur aérien de transporter un Client découlant des circonstances suivantes: le Client ne s'est pas présenté pour son vol («no-show»), le Client met en jeu la sécurité du public, le Client ne détient pas les documents de voyage requis ou ceux-ci ne sont pas valides ou conformes, le Client contrevient ou pourrait contrevioler à une loi; ou le transporteur aérien estime qu'il est nécessaire de refuser l'embarquement à un Client pour prévenir un danger ou un risque pour ce Client et pour tout autre Client ou tout bien, ou pour assurer le bon déroulement du vol. Cette rubrique s'applique également, avec les adaptations nécessaires, aux transporteurs maritimes (navires, traversiers ou autres) et terrestres.

MINEURS

En vertu des lois du pays visité, un Client qui est mineur doit être accompagné par un parent ou un tuteur d'âge de la majorité dans ce pays et doit partager la même chambre ou la même cabine. La réglementation sur la navigation aérienne adoptée par Transports Canada permet aux enfants âgés de moins de 2 ans (au moment du retour) de voyager gratuitement s'ils n'occupent pas de siège (l'achat d'une carte touristique peut être requis pour certaines destinations). Une réservation de vol doit être effectuée à cet effet et aucun repas ne sera prévu à leur intention. Veuillez communiquer avec le transporteur aérien afin de connaître les conditions et les frais applicables au transport de mineurs non accompagnés.

ASSURANCE VOYAGE

GROUPES ET CIE recommande fortement à ses Clients de souscrire une assurance voyage au moment de la réservation, notamment une assurance annulation ou pour dommages ou perte de bagages et une assurance couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation à destination. Le Client est invité à consulter les régimes offerts par GROUPES ET CIE en contactant son conseiller en voyages ou en consultant le site www.groupestcie.com.

DOCUMENTS DE VOYAGE

Un passeport canadien est le seul document de voyage et d'identité fiable et accepté universellement qui soit à la disposition des Canadiens pour voyager à l'étranger. Certains pays exigent que le passeport soit valide pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois de la date de retour prévue au Canada. Il incombe au Client d'obtenir, à ses frais, tout document exigé par les autorités gouvernementales compétentes, incluant tous les ports d'escale, et de se soumettre aux diverses lois applicables. Les citoyens canadiens nés dans certains pays peuvent avoir besoin d'un visa en plus de leur passeport valide. Une carte de résident permanent est exigée des résidents permanents et des immigrants reçus qui ne sont pas citoyens canadiens. De plus, il est recommandé que tout enfant de moins de 18 ans accompagné d'un seul parent/tuteur ait en sa possession une lettre de consentement signée par l'autre parent autorisant l'enfant à voyager à l'étranger.

Le Client doit se procurer les documents de voyage nécessaires et doit s'assurer de les avoir en sa possession avant le départ. Pour plus de renseignements sur les documents de voyage requis, veuillez consulter le site www.voyage.gc.ca du gouvernement du Canada ou contacter votre conseiller en voyages. Le transporteur ou les autorités compétentes peuvent refuser l'accès à bord à tout Client qui ne dispose pas des documents requis, sans recours ni possibilité de remboursement. Le Client peut aussi se faire refuser l'entrée dans un pays bien qu'il détienne les documents de voyage requis. Les documents de voyage perdus ou volés ne seront ni remboursés ni remplacés. GROUPES ET CIE se dégage de toute responsabilité quant aux conséquences subies par tout Client ne possédant pas les documents requis et ne se conformant pas aux lois applicables.

AVIS AUX CLIENTS

Certains événements font partie des désagréments normaux qui peuvent survenir au cours d'un voyage. Le niveau de vie et les coutumes locales, la religion, le régime politique de même que les normes et les conditions relatives aux services publics et à l'hébergement à destination peuvent différer à l'extérieur du Canada. Le Client le reconnaît, en assume seul les conséquences et convient que GROUPES ET CIE ne peut en être tenue responsable.

ATTRIBUTION DE CHAMBRES OCCUPATION SIMPLE

Les chambres en Europe sont plus petites, ont 1 lit simple et elles sont parfois mal situées.

CLIENTS AUX BESOINS SPÉCIAUX

Tout Client nécessitant des services spéciaux ou une assistance particulière lors de son voyage doit aviser GROUPES ET CIE et le transporteur aérien de tout besoin précis au moment de la réservation, afin que les mesures appropriées soient prises, pour permettre son accès au transport aérien et à l'hébergement.

MODIFICATION AUX SERVICES

Si certains Services réservés n'étaient plus disponibles avant le départ du Client ou à la suite de son arrivée à destination, les Fournisseurs de Services se réservent le droit de les remplacer par des Services comparables ou, à défaut, de les annuler. Pour connaître les conditions et les frais applicables en cas de modification des Services réservés auprès d'un Fournisseur de Services, veuillez vérifier les conditions générales stipulées dans la brochure du Fournisseur de Services relative aux Services réservés ou consulter votre conseiller en voyages. Les itinéraires, les navires, les circuits, l'hébergement, les modes de transport et les horaires décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changements sans préavis, sans recours possible par le Client contre GROUPES ET CIE. Les villes ou escales décrites prises individuellement ou ensemble ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant de votre réservation.

Le fournisseur local, de même que le guide local, ont la faculté de décider en tout temps d'effectuer des modifications ou substitutions aux horaires et aux itinéraires, une telle décision étant finale et sans recours possible par le Client contre GROUPES ET CIE.

RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le Client doit informer son conseiller en voyages de ses intentions, attentes et besoins relativement au voyage projeté avant que la réservation ne soit effectuée. Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de GROUPES ET CIE pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais et sans recours possible par le Client contre GROUPES ET CIE. Aucun remboursement ni paiement de frais supplémentaires ne sera effectué par GROUPES ET CIE.

État de santé: Le Client doit être suffisamment en bonne santé, bonne condition physique et autonome pour entreprendre un voyage. Le Client dont l'état de santé le requiert doit prévoir une quantité suffisante de tous les médicaments qu'il doit prendre, que ce soit sous ordonnance ou autre, et les conserver dans son bagage à main. Avant le départ, le Client doit aussi s'informer auprès des autorités médicales compétentes de toutes les mesures médicales préventives à prendre en fonction du ou des pays visités. Veuillez consulter le site www.voyage.gc.com pour obtenir les renseignements particuliers à votre destination.

Passagères enceintes: Les transporteurs aériens et les croisiéristes peuvent refuser les passagères enceintes pour qui voyager peut présenter un risque pour elles-mêmes ou pour leur enfant à naître. Dans ces cas, une attestation médicale établissant la date prévue de l'accouchement ainsi que la capacité de la passagère à voyager pourrait être requise avant le départ. Veuillez consulter votre conseiller en voyages ou les conditions du Fournisseur de services pour en savoir plus sur la politique des transporteurs aériens et des croisiéristes à cet égard.

FORCE MAJEURE

GROUPES ET CIE n'assume aucune responsabilité quant à toute réclamation, toute perte ou tout dommage corporel ou aux biens, frais, dépense, inconvénient, perte de jouissance ou de temps, déception ou frustration d'ordre physique ou mental, découlant d'un retard ou d'une annulation, d'un accident, d'une maladie, d'une blessure ou d'un décès, résultant entre autres d'un des événements suivants :

a) d'un cas fortuit, de force majeure ou du fait d'un tiers; b) d'une guerre, révolution, insurrection, émeute, embargo, acte terroriste ou ses conséquences ou tout autre acte illégal commis contre l'ordre public ou les autorités; c) d'un incendie, inondation, séisme, explosion, tremblement de terre, éruption volcanique, épidémie, pandémie, quarantaine, urgence de santé publique, tempête, foudre, ouragan, tornade, tempête tropicale ou toute autre condition météorologique défavorable; d) d'un accident ou de la défaillance d'un avion, d'un navire ou de tout équipement connexe, de la perte ou détournement d'avion ou de navire, ou tout manque de main-d'œuvre, de carburant ou d'équipement ou incapacité à se procurer ceux-ci; e) d'une grève, lockout, conflit de travail ou autre problème lié aux relations de travail, impliquant les employés de GROUPES ET CIE, des fournisseurs de Services ou de toute autre entité avec laquelle GROUPES ET CIE fait affaire; f) d'une décision d'une autorité gouvernementale ou législative qui aurait juridiction et dont l'action ou l'inaction perturberait les opérations de GROUPES ET CIE ou d'un Fournisseur de Services; g) d'un défaut d'autres entités avec lesquelles GROUPES ET CIE fait affaire afin d'offrir les Services prévus aux présentes en tout ou en partie; h) de tout autre événement indépendant de la volonté de GROUPES ET CIE, qu'il soit réel, appréhendé ou rapporté, et qui pourrait affecter les opérations de GROUPES ET CIE ou des fournisseurs de Services.

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

GROUPES ET CIE agit comme intermédiaire entre les Clients et les Fournisseurs de Services. Par conséquent, GROUPES ET CIE ne peut en aucun cas être tenue responsable envers vous ou vos compagnons de voyage pour tout dommage, perte, vol, accident ou blessure en cas de manquement des Fournisseurs de Services à leurs obligations. Bien qu'elle choisisse ses Fournisseurs de Services avec soin, GROUPES ET CIE n'exerce aucun contrôle sur eux et ne peut être tenue responsable de leurs actes, omissions, fautes ou négligence ou ceux de leurs employés ou sous-traitants, ni d'aucune perte ou dommage de quelque nature que ce soit pouvant en résulter. Les Services fournis sont assujettis aux conditions générales de ces Fournisseurs de Services et la responsabilité de ces derniers se limite aux tarifs, conditions de transport, billets, bons d'échange, conventions internationales et ententes qui s'y appliquent. Les termes de cette section bénéficient également aux mandataires, agents et employés de GROUPES ET CIE.

EXCURSIONS

Pour les propositions d'excursions dans le port d'escale de tous les départs de croisière, un minimum de CLIENTS doit être atteint pour garantir l'excursion. Le Client peut vouloir participer à des excursions, des visites à la carte et des activités optionnelles (collectivement, les « excursions ») qui peuvent lui être proposées par des fournisseurs locaux moyennant le paiement de frais additionnels. Ces excursions sont achetées par le Client à ses risques, et GROUPES ET CIE ne saurait être tenue responsable de la qualité ou de la sécurité de ces excursions, qui sont exploitées par un tiers fournisseur et pour lesquelles les normes de sécurité peuvent différer de celles en vigueur dans le pays d'origine du Client. Tout contrat verbal ou écrit concernant de telles excursions est présumé être conclu directement entre le Client et le tiers fournisseur et se fait aux risques et périls du Client quant à toute perte, tout dommage ou toute blessure pouvant survenir à l'occasion de ces excursions ou par la suite. GROUPES ET CIE ne peut être tenue responsable de quelque façon que ce soit de toute plainte ou réclamation découlant de la participation à ces excursions.

PHOTOS DE LA BROCHURE

Toutes photos reproduites dans la brochure de Groupes et cie sont publiées à titre d'exemple seulement. Ces photos ne sauraient être considérées comme un élément du présent contrat. Le consommateur doit plutôt être guidé par les prix, la situation et les services offerts.

ACCOMPAGNATEURS

Au moment de la publication de la brochure, des accompagnateurs ont été désignés pour chaque circuit, forfait ou croisière. Dans l'éventualité où un accompagnateur désigné ne peut effectuer ledits circuit, forfait ou croisière à la date prévue, GROUPE ET CIE retiendra les services d'un autre accompagnateur et ne pourra être tenu responsable du changement d'accompagnateur.

REPAS INCLUS POUR LES FORFAITS AVEC UNE CROISIÈRE

Le nombre de repas a été calculé en tenant compte des repas qui sont pris à bord du navire. Les repas pris à l'extérieur du navire sont aux frais des voyageurs.

CONFIDENTIALITÉ

GROUPES ET CIE protège la confidentialité des renseignements personnels fournis par ses clients et se conforme aux lois applicables en la matière. Notre politique de confidentialité peut être consultée sur www.groupestcie.com.

COMMENTAIRES ET RÉCLAMATIONS

Dans l'éventualité où un problème surviendrait à destination, le Client doit aviser sans délai un des représentants du Fournisseur de Services. Si les Services n'incluent pas les services d'un représentant à destination, le Client doit aviser, soit le représentant local, l'accompagnateur, le directeur de l'hôtel, le commissaire de bord du navire ou le Fournisseur de Services. Dans le cas où un problème ne pourrait être résolu sur place, le Client peut faire parvenir ses commentaires ou sa réclamation à son conseiller en voyages GROUPES ET CIE dans les 30 jours suivant son retour de voyage, à défaut de quoi ils ne seront pas considérés.

LOI APPLICABLE

Le présent contrat est réputé conclu et régi par les lois de la province canadienne dans laquelle s'effectue le départ. La nullité de l'une ou l'autre des clauses stipulées aux présentes n'aura pas pour effet d'annuler ou d'invalider les présentes conditions générales.

Imprimé au Canada en octobre 2019.

Transat Distribution Canada inc., faisant affaires sous le nom GROUPES ET CIE, détient un permis d'agent de voyages - général du Québec (no 753141) un permis d'agent de voyages grossiste de l'Ontario (TICO no 50015085) et un permis détaillant/grossiste de la Colombie-Britannique (no 23567) et leurs bureaux sont situés à la Place du Parc, 300, rue Léo-Pariseau, bureau 1601, Montréal (Québec) H2X 4B3 | 491 The West Mall, bureau 700, Etobicoke (Ontario) M9C 5K8 | 2009 South Park Royal, West Vancouver (Colombie-Brit.